

Personnel enseignant

Soins préhospitaliers d'urgence

Responsabilités

- Écriture des plans de cours et des plans cadres
- Préparation des activités d'apprentissage
- Prestation de cours
- Évaluation et correction des travaux des personnes étudiantes
- Support individuel aux personnes étudiantes
- Participation active à la vie départementale
- Élaboration, implantation et actualisation du programme

Les avantages

Assurances collectives complètes *

4 semaines de vacances *

Accès à un fonds de pension

Horaire flexible favorisant la conciliation
travail-famille-loisirs

Activités récréatives, sportives et sociales

Congés fériés, familiaux et maladies

Allocation pour le perfectionnement
Milieu de travail pétillant

Partenariat avec la Société de Transport de
Sherbrooke (STS)

** Certaines conditions s'appliquent*

**Imaginons
la suite**

Numéro de référence : SPU11

Entrée en fonction : vers le 21 septembre 2025

Date limite pour postuler : 11 août 2025, 8h

IMAGINE

Pour postuler :

Toute personne intéressée doit compléter son profil et joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au format Word ou PDF.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue, des tests pratiques et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable à l'accès à la banque de candidature.

N.B. Cette offre est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

[POSTULER](#)

Détails de l'emploi

Salaire

De 56 082 \$ à 108 008 \$ par année selon l'expérience et le niveau de formation et au prorata de la tâche.

Statut de l'emploi

Remplacement à temps partiel

Durée de l'emploi prévu

Du 21 septembre 2025 pour une durée de 5 semaines, avec possibilité de prolongation

Tâches à pourvoir

- 181-310-SH Intervention préhospitalière
Horaire : Lundi 13h30 - 17h30 et mercredi 8h30 - 12h30
- 181-120-SH Déplacement de la personne
Horaire : Vendredi 8h30 - 11h30
- Rencontres départementales
Horaire : Jeudi 13h30 - 15h30

Veuillez noter que tous nos cours sont en présentiels et que les horaires ne peuvent pas être modifiés.

Les exigences

Aucune formation en pédagogie requise !

Scolarité :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en Soins préhospitaliers d'urgence **OU**
- Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques ambulancières et Diplôme d'études collégiales (DEC) en Soins préhospitaliers d'urgence **OU**
- Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques ambulancières et baccalauréat dans le domaine de la santé ou de l'éducation
- Baccalauréat dans un domaine connexe, un atout

Autres exigences :

- Trois (3) années d'expérience à titre de personnel technicien ambulancier paramédic
- Être inscrit actif au Registre national de la main d'oeuvre du personnel technicien ambulancier paramédic
- Bonne connaissance des outils informatiques